

# DISPARITION DU TIMBRE ECOPLI - LE MAUVAIS CHOIX DE LA POSTE

Categories: [Actualités ADC FRANCE](#), [Commerce : litige lié à la vente](#)



LA POSTE va introduire des nouveautés au 1er 2023 hautement discutables !

Elle va supprimer le timbre le moins cher ( ecopli ) et remplacer le timbre le plus cher par le e-timbre !

Les consommateurs utilisent massivement internet. Le courrier postal est donc en régression. Pour remédier à ce problème, vous avez deux approches possibles :

- Vous proposez des services améliorés qui encouragent les consommateurs à utiliser ces timbres
- Vous diminuez la qualité du service et supprimez les formules les moins chères

LA POSTE a choisi la deuxième option.

Le timbre gris ( ecopli - 1.14 € au 01/01/2022 ) disparaît. Vous n'aurez plus que le timbre vert ( 1.16 € au 01/01/2022 ). Cette mesure prendra effet au 1er janvier 2023.

[https://www.moneyvox.fr/actu/89352/fini-le-timbre-gris-la-poste-supprime-le-moins-cher-de-se-s-timbres?utm\\_source=moneyvox&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=lettre-essentiel-330](https://www.moneyvox.fr/actu/89352/fini-le-timbre-gris-la-poste-supprime-le-moins-cher-de-se-s-timbres?utm_source=moneyvox&utm_medium=email&utm_campaign=lettre-essentiel-330)

En ces temps d'inflation, il fallait oser ! Ils l'on fait !!!

Le timbre rouge va devenir complexe à utiliser surtout si on n'a pas internet !

[https://www.francetvinfo.fr/societe/sept-questions-sur-la-suppression-du-timbre-rouge-annonce-e-par-la-poste\\_5269924.html](https://www.francetvinfo.fr/societe/sept-questions-sur-la-suppression-du-timbre-rouge-annonce-e-par-la-poste_5269924.html)

Les délais de distribution sont allongés !!!

Pour résumer, moins de services, plus chers avec une dégradation du service rendu !!!

Comment encourager les consommateurs à ne plus acheter de timbres ? Faites comme LA POSTE.

**D'ici le 31 décembre, si vous le pouvez faites des stocks de timbres gris et rouges. La validité est permanente et vous pourrez les utiliser après le 1er janvier 2023.** Vous éviterez en plus la hausse du 1er janvier !

